

CONTRIBUTION DU CARREFOUR CITOYEN DE VENELLES ET DU PAYS D'AIX A LA DEMARCHE « VENELLES EN TRANSITION » ENGAGEE PAR LA MUNICIPALITE - Octobre 2021 -

Sécheresse, exode, famine, extinction d'espèces, incendies, inondations, chaleur intense, ... La vie sur terre est inéluctablement transformée par le réchauffement climatique. « *Le pire est à venir, avec des implications sur la vie de nos enfants et nos petits-enfants bien plus que sur la nôtre... Nous devons redéfinir notre mode de vie et de consommation* », alerte le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dans son dernier rapport sorti en août 2021, démontrant la responsabilité « *sans équivoque* » des activités humaines.

La municipalité de Venelles a engagé une démarche « Venelles en Transition » pour une ville durable dans la perspective de l'agenda 2030. Le Carrefour Citoyen de Venelles s'inscrit dans cette concertation sur la base des Propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat, dans une logique de subsidiarité qui confie au niveau local la possibilité d'agir, dès lors que cela ne remet pas en cause les intérêts et les biens communs.

Nous insistons en préalable sur quatre points transversaux de démarche et d'action :

- La mise en commun de toutes les volontés tendues vers l'objectif de mettre un coup d'arrêt au réchauffement climatique qui menace l'humanité, ici et ailleurs, par la promotion d'une société plus juste et plus solidaire qui oblige à refonder notre économie.
- L'urgence de prendre les mesures les plus concrètes, articulées entre elles, pour faire du climat le point central des politiques publiques et de nos comportements personnels, à Venelles et dans le Pays d'Aix.
- L'appui sur l'expression citoyenne afin de nourrir, soutenir et contrôler l'action publique qui doit y trouver un complément de légitimité.
- La nécessité de faire de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation, un levier de mobilisation de toutes et de tous, à tous les âges de la vie.

Afin de réduire d'au moins 40% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la Convention Citoyenne pour le Climat a formulé 149 propositions qui, pour nombre d'entre elles, peuvent avoir une déclinaison locale. C'est sur cette base que le Carrefour Citoyen, après réunions et concertations avec ses adhérents, met dans le débat ses propositions pour Venelles, que nous souhaitons inscrire dans un ensemble qui leur donne cohérence et efficacité.

Nous nous appuyons sur les 6 thèmes retenus par la Convention Citoyenne (dans l'ordre présenté : consommer, se déplacer, se loger, se nourrir, produire et travailler, Gouvernance). Certaines de nos propositions renvoient à plusieurs thèmes, signe de leurs interdépendances. D'autres présentent à Venelles un début de réponse que nous saluons en souhaitant que soient assurés leur élargissement et leur suivi.

1/ Consommer :

Les habitudes de consommation, mais aussi les modes de production et de distribution, ont un fort impact sur l'environnement. Tout le monde doit pouvoir agir selon sa volonté et selon ses possibilités, en respectant notre attachement à la justice sociale.

- Suppression de l'affichage commercial des produits fortement émetteurs de Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble du territoire communal, et des incitations publicitaires à des modes de consommation excessifs.
- incitation par l'information à consommer mieux par des comportements éco-responsables.
- Collecte, traitement et recyclage des emballages.
- Collecte spéciale des emballages des entreprises et institutions.
- Soutien à la vente en vrac.
- Adaptation de la gestion des poubelles jaunes (dimensionnement et fréquence de la collecte).
- Récupération et recyclage des matériels informatiques et téléphoniques.
- Lutte contre la surconsommation numérique en s'opposant à l'implantation d'antennes 5G.
- Réduction des arrosages agricoles et urbains.
- Réduction de nos consommations énergétiques publiques et privées.
- Diminution de l'éclairage public (extinction 23h/5h dans certains secteurs, dispositifs d'allumages automatiques en cas de mouvements, ...).
- Application stricte des règlements existants.
- ...

2/ Se déplacer

Le transport, individuel et collectif, est au cœur de la réduction de CO2. Agir sur les comportements de mobilité nécessite de mettre en place les dispositifs et les aménagements qui faciliteront les circulations « actives » (vélo, marche, trottinettes, ...), et les transports collectifs (car, train et covoiturage). Cette offre est susceptible de produire un basculement des comportements vis-à-vis de la voiture particulière, et de limiter fortement les embouteillages quotidiens sur la A51, à hauteur de Venelles.

- Création d'une 3^{ème} aire de co-voiturage au sud du quartier des Logissons.
- Création d'une bretelle de desserte de Venelles à la sortie des Platanes en provenance du Nord.
- Création d'une piste cyclable continue Nord/Sud et de parkings à vélos sécurisés aux abords des commerces et services, et dans les immeubles collectifs (garages à vélos avec bornes de recharge électrique, ...).
- Etude de la mise en place d'une aide communale à l'achat de vélos (électriques ou ordinaires).
- Amélioration de la circulation piétonne en particulier avec poussettes, fauteuils roulants... dans toute l'agglomération permettant notamment d'aller faire ses courses à pied.
- Création d'un accès piétons et vélos aux jardins partagés.
- Réouverture de la gare de Venelles, dans le cadre de la desserte Pertuis-Aix, et de la ligne des Alpes.
- Création d'un parking multimodal, adapté et incitatif, aux abords de la gare, avec parking sécurisé.
- Limitation à 90 km/heure de la vitesse sur l'autoroute A 51 à hauteur de la commune pour diminuer la pollution sonore et la pollution de l'air.
- Construction d'un mur antibruit et antipollution le long de l'A 51.
- Limitation à 30 Km/h de la vitesse de circulation dans toute l'agglomération.
- Création d'un site internet communal unique pour l'ensemble des transports collectifs.
- Mise en place d'un service de transport des personnes âgées.
- Mise en place avec les entreprises venelloises d'une bourse aux co-voiturages pour les salariés.
- ...

3/ Se loger

Les formes urbaines (résidentiel, tertiaire, maison individuelle, logements collectifs) et l'état des bâtiments ont un impact considérable sur la consommation d'énergie, les déplacements, les espaces naturels et agricoles, la production de déchets, les habitudes de consommation ...

- Mise en place d'une aide technique, administrative et financière aux particuliers pour la rénovation et l'isolation des logements, individuels et collectifs.
- Développement des installations photovoltaïques individuelles et collectives, en lien notamment avec l'Aveppa.
- Inscription dans le règlement d'urbanisme de prescriptions écoresponsables de construction à travers notamment les orientations d'aménagement et de programmation des îlots constructibles (pentes de toitures, hauteurs des constructions, orientation des faîtages, performances énergétiques,...).
- Signature obligatoire de pactes Zéro Carbone avec les aménageurs, les promoteurs privés, les bailleurs sociaux, en matière de construction et de rénovation (matériaux de construction biosourcés, briques,...) .
- Construction accentuée de logements sociaux, intégrant des espaces publics de qualité en proximité immédiate, par exemple par l'inscription dans le PLUI, d'Emplacements Réservés (ER) et la mise en place d'un Office Foncier Solidaire (OFS) qui dissocie le foncier et le bâti et facilite l'accès à la propriété.
- Création d'une aire intercommunale d'accueil des gens du voyage.
- ...

4/ Se nourrir

Des mesures et des actions sont en cours, mais il nous paraît utile de les accentuer, au sein d'un Projet Alimentaire Territorial, pour produire un changement profond de nos pratiques alimentaires, en lien avec une agriculture faiblement émettrice de Gaz à Effet de Serre.

- Poursuite des efforts engagés sur la restauration collective (cantines scolaires, Campanella,...).
- Création d'une Charte communale et d'un label pour les commerces écoresponsables et de proximité.
- Soutien aux circuits courts.
- Soutien à la reconversion de surfaces agricoles en productions vivrières locales (maraîchage, permaculture, ...).
- Encouragement des productions bio et éco-responsables.
- ...

5/ Produire et Travailler

L'organisation des entreprises, les conditions de la production, les règles des marchés publics, l'orientation des investissements sont des vecteurs puissants de réduction des gaz à effets de serre. Ce thème relève de décisions qui dépassent souvent le cadre communal. Cependant, des initiatives publiques et privées peuvent venir susciter de nouveaux comportements, ancrés sur les réalités locales.

- Promotion et soutien de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de ses valeurs, portées par le mouvement coopératif : intérêt collectif, gestion démocratique (1 homme/femme = 1 voix, lucrativité limitée, primauté des salariés sur le capital,..., en lien avec la Maison de l'ESS ouverte à Marseille.
- Soutien à la Fibre Solidaire, Recycl'Aix, l'AVAH, Histoires sans fin...
- Renforcement des clauses environnementales dans les marchés publics.

- Interdiction des pesticides sur le territoire communal.
- Accompagnement des salariés et des entreprises de la commune dans la transition (information, partage, ...).
- Mise en place d'un Pacte Vert avec les entreprises locales (bourse co-voiturage, ...).
- Mise en place, en s'appuyant sur les salariés des entreprises de la commune, engagés en faveur de la transition, de pratiques éco-responsables dans leurs entreprises.
- Mise en place d'un inventaire et d'un suivi de la biodiversité (faune, flore, écosystèmes) sur le territoire communal et de mesures de protection (arrêtés de biotopes, dispositifs de sauvegarde, etc...).
- Création de Réserves de Biodiversité, publiques et privées, respectant une charte commune.
- Prise en compte de la préservation de la biodiversité sur les chantiers.
- Création de zones agricoles protégées (ZAP), les soustrayant à la pression foncière comme au risque d'urbanisation.
- ...

6/ Gouvernance et Mobilisation locale

La réussite de la transition suppose une gouvernance qui s'appuie, dans la durée, sur une mobilisation locale des citoyens.nes, active, indépendante et ouverte sur Le Pays d'Aix.

- Mise en place d'une Convention Citoyenne Locale Indépendante pour le suivi et l'évaluation, dans le temps, de la Transition Écologique à Venelles.
- Développement des actions de sensibilisation, d'information et de formation à la Transition, dans les écoles en lien avec les enseignants, et à destination de l'ensemble de la population.
- Coordination avec d'autres communes du Pays d'Aix d'initiatives partagées (pôles multimodaux, dispositifs de solidarité transports pour les personnes à revenus modestes, échange de pratiques, soutien à l'ESS...).
- ...